

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

Département de la Sécurité Alimentaire, de
l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement



**PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE
DES DONNÉES STATISTIQUES DE PÊCHES DANS LES ÉTATS
MEMBRES ET DE CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES REGIONALE**

**Guide méthodologique de suivi de la pêche continentale
dans les Etats membres de l'UEMOA**

Manuel des agents de terrain

Jun 2014



Table des matières

Introduction	3
Objectifs du suivi de la pêche continentale	3
Instructions générales aux enquêteurs	4
Définitions	7
Guide de remplissage des questionnaires	8
1. Questionnaire Observation des Débarquements d'un jour (QOD)	8
2. Questionnaire déclaration des Activités d'une Saison (QAS)	11
Annexe méthodologique	19
Nomenclatures	23

Introduction

Dans le cadre de l'application du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et de l'Aquaculture au sein de l'UEMOA (adopté en 2007 par le Conseil des Ministres de l'Union), la Commission a mis en place 13 programmes d'action, dont le « Programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionales ».

Ce programme vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des pays membres de l'Union dans la collecte et le traitement des données statistiques des pêches et à établir une base de données régionale. L'objectif principal de ce programme est d'appuyer les Etats membres dans leurs efforts d'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données statistiques. Tous les Etats membres de l'UEMOA sont concernés par ce programme, aussi bien les pays côtiers que continentaux.

Au terme de l'exécution de ce programme sur la période 2011-2013, il est apparu que seule une partie des résultats avaient pu être atteints, ce qui a conduit la Commission de l'UEMOA à financer une seconde phase sur la période 2014-2016. Intitulé Programme Régional - Phase 2, ce programme est mis en œuvre avec l'appui du Consortium IRD – AGROCAMPUS–OCEANIC DEVELOPPEMENT, qui avait fourni son expertise lors de la première phase. Il a pour objectifs spécifiques :

- la conception et la mise en œuvre des enquêtes-cadres sur la pêche artisanale maritime et du système de suivi pilote en pêche continentale
- la conception des outils de gestion des données issues des systèmes de collecte et la formation des statisticiens des pêches
- la saisie, la validation et l'analyse des données
- l'harmonisation des statistiques des pêches artisanales maritimes et la préparation d'un rapport régional
- la présentation d'un état des pêcheries artisanales continentales et maritimes dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le présent document s'inscrit dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'un système pilote de suivi de la pêche continentale.

Objectifs du suivi de la pêche continentale

Au cours de l'Atelier Régional de Préparation d'un Système de Suivi de la Pêche Continentale dans les Etats Membres de l'UEMOA (groupe de travail n°1) qui s'est tenu à Ouagadougou du 14 au 18 avril 2014, réunissant des représentants de la Commission de l'UEMOA, ainsi que les experts des EM et du Consortium, les participants ont établi et adopté les motivations suivantes pour justifier la conception et la mise en œuvre d'un système commun et harmonisé de suivi de la pêche continentale :

1. Compléter les statistiques nationales et régionales, notamment en ce qui concerne les indicateurs de production totale annuelle (car ceux-ci ne pouvaient pas être renseignés de façon très fiable par les opérations enquêtes cadres).
2. Apporter l'information nécessaire à un ou plusieurs systèmes de gestion des pêches
3. Disposer d'un système de veille permanente sur ce sous-secteur en lien avec des préoccupations de la société.

Instructions générales aux enquêteurs

Ce document a été conçu afin de faciliter le remplissage des questionnaires d'enquête et de permettre aux équipes de terrain de s'approprier ces supports. Il contient un certain nombre de définitions, précise lorsque nécessaire les rôles de chacun (enquêteur, superviseur) et fournit des instructions pour le remplissage des questionnaires, de même que sur les codes et nomenclatures à utiliser.

Pour chaque questionnaire, sont précisés : la ou les personne(s) ciblée(s) par ce questionnaire, le format des réponses attendues et leur mode de saisie, les codes ou nomenclatures à utiliser.

Un chapitre **méthodologique** à la fin du manuel permet de vérifier à chaque étape les procédures d'échantillonnage pour chaque étape d'enquête.

Ce document doit être fourni en version imprimée à chaque agent de terrain **avant** le déploiement du suivi, et doit accompagner l'enquêteur durant toute la réalisation de l'enquête.

Ce document doit être consulté de façon approfondie **avant** le démarrage de l'enquête et, dans la mesure du possible, testé par chaque enquêteur afin de lui permettre de se familiariser avec le contenu des questionnaires et de s'entraîner à traduire les questions en langue locale lorsque nécessaire.

Ce document doit pouvoir être consulté à tout moment durant le déroulement de l'enquête. En cas de doute, il convient que l'enquêteur s'adresse à son superviseur.

Approche et attitude à adopter vis-à-vis des personnes enquêtées

De manière générale, l'enquête se fera par **entretien direct** avec les différentes personnes ciblées.

La fiche questionnaire « Observation des débarquements d'un jour » correspond à un premier module d'enquête qui s'adresse aux pêcheurs et mareyeuses présents sur les sites de débarquement des pirogues (ou embarcations en général).

La fiche-questionnaire « Déclaration des activités d'une saison » correspond à un second module d'enquête qui est composite car il s'adresse successivement et séparément à différentes catégories d'acteurs travaillant dans un site d'habitat où existe de la pêche:

- responsables de sites (chef de village, chef des pêcheurs, responsable de débarcadère),
- pêcheurs qui n'effectuent pas de débarquement avec des pirogues (petites pêches, pêches à pied)
- pêcheurs qui conduisent des activités très particulières (exploitation d'enclos de pêche ou acadjas),
- transformateurs et différentes catégories de commerçants en activité sur le site lors de la saison de passage des enquêteurs.

Pour obtenir les informations requises, le travail doit se dérouler dans un climat de confiance mutuelle entre l'enquêteur et l'enquêté. Pour ce faire, il convient de respecter les principes suivants :

- L'enquêteur doit être poli, souriant et courtois. Il doit notamment se conformer aux salutations d'usage en arrivant sur un site, en abordant chaque personne enquêtée, et en quittant le site.
- L'enquêteur doit se montrer calme, patient et tolérant. Il ne doit porter aucun jugement sur les réponses fournies ou les opinions émises par les personnes enquêtées.
- L'enquêteur ne doit pas se montrer indiscret ni insistant, il doit au contraire s'efforcer de mettre son interlocuteur en situation de confiance.

- L'enquêteur ne peut en aucun cas exiger de cadeau des personnes enquêtées, et ne doit pas en promettre.
- Dès son arrivée sur un site, l'enquêteur doit expliquer le but de sa visite, l'objectif de l'enquête et le contexte dans lequel elle s'inscrit (programme régional de l'UEMOA) et, si nécessaire, expliquer de façon simple les résultats attendus de ce travail.
- L'enquêteur doit informer chaque personne enquêtée sur la confidentialité des informations recueillies et notamment sur le fait que ces informations ne sont pas destinées à une autre administration que celle en charge du secteur de la pêche.
- L'enquêteur peut éventuellement expliquer aux personnes enquêtées les bénéfices escomptés de cette enquête en matière de développement du secteur de la pêche artisanale au niveau national et régional, à travers une meilleure connaissance de ce secteur et de ses principaux acteurs.

Consignes pour l'organisation de l'enquête

L'enquête de suivi de la pêche continentale se déroulera seulement sur les sites retenus dans un document appelé « stratégie de déploiement » et qui vont donc constituer un échantillon constant (ou « panel ») de sites suivis.

Toutes les équipes d'enquêteurs suivront les mêmes règles de passage des questionnaires d'enquêtes et seront supervisés par un ou plusieurs agents chargés de les encadrer, de les orienter et de contrôler leur travail lorsque cela est nécessaire.

Chaque enquêteur doit donc se conformer aux principes suivants :

- Respecter les instructions données par son superviseur ;
- Respecter les délais prévus pour chaque enquête et les modalités de remplissage des fiches ;
- Mentionner toute difficulté ou imprévu à son superviseur.

Consignes pratiques pour le remplissage des questionnaires

- Les questionnaires doivent être remplis au stylo-à-bille noir ou bleu exclusivement. Il est notamment interdit d'utiliser crayons, gommes et correcteurs.
- Les questionnaires doivent être remplis de façon lisible, en lettres majuscules si possible.
- Il est interdit d'utiliser des signes ou abréviations non prévus dans le manuel.
- Les réponses sont directement inscrites sur le questionnaire. L'utilisation d'un brouillon est interdite.
- En cas d'erreur ou de modification d'une information déjà inscrite dans le questionnaire, l'enquêteur doit barrer proprement la première réponse et écrire la nouvelle réponse à côté, au-dessus ou en-dessous.
- En cas d'absence de réponse, ou lorsque la personne enquêtée ne sait pas répondre à la question, inscrire le symbole \emptyset ou le code NSP (Ne Sait Pas).
- Lorsqu'une question est suivie d'une liste préétablie de réponses, le symbole \circ signifie que la réponse doit être unique. Au contraire, le symbole \square signifie que plusieurs réponses sont possibles. Le manuel précise la modalité de choix pour toutes les questions de ce type.
- Chaque fiche débute par une série d'informations générales sur l'enquête. Cette partie doit être remplie minutieusement, en n'oubliant pas d'attribuer un numéro à chaque fiche. Dans certains cas, il revient au superviseur d'attribuer certains de ces numéros.
- A la fin de chaque questionnaire, un espace est réservé à des informations postérieures à l'enquête. Il s'agit de la date de validation du questionnaire par le superviseur, de la date de saisie et du nom de l'agent de saisie. Ces informations ne sont pas à remplir par l'enquêteur.

- L'enquêteur doit protéger ses questionnaires de tout risque de dégradation, notamment des intempéries. Si le questionnaire est déchiré ou abîmé, l'enquêteur devra recopier les informations sur une nouvelle fiche. Les deux exemplaires devront être remis au superviseur.
- Aucune fiche ne doit rester inachevée.
- Les informations recueillies restent confidentielles et anonymes et elles ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Les informations individuelles ne peuvent être divulguées ni par l'enquêteur ni par l'administration des pêches.

Définitions

La liste ci-dessous propose une définition de quelques termes techniques importants pour la compréhension des fiches d'enquête par l'enquêteur et par le superviseur de l'enquête.

<u>Capture</u>	Ensemble des organismes (poissons, crustacés et mollusques) extraits de leur environnement, vivants ou morts, à l'aide d'un engin de pêche.
<u>Débarquement</u>	Partie de la capture conservée après l'opération de pêche et rapportée à bord d'une embarcation jusqu'au site de débarquement. Ce terme s'applique à des produits frais ou conservés à bord à l'aide de glace ou de sel.
<u>Engin de pêche</u>	Équipement utilisé pour les captures des poissons, des crustacés ou des mollusques. Une nomenclature des engins de pêche artisanale continentale dans les pays côtiers de l'UEMOA est fournie en fin du manuel.
<u>Macro-Strate</u>	Voir annexe méthodologique
<u>Mareyage</u>	Achat de produits de la pêche frais directement auprès du pêcheur sur le site de débarquement, en vue de le commercialiser ailleurs.
<u>Meilleure saison</u>	les 3 mois de l'année où les rendements sont les plus importants pour un engin de pêche donné, ou, lorsqu'il s'agit de débarquement, les 3 mois durant lesquels les captures débarquées sur le site sont les plus importantes
<u>Micro-mareyage</u>	Achat de poisson revendu en frais sur le même site de débarquement ou sur le site d'habitation correspondant.
<u>Saison</u>	Voir annexe méthodologique
<u>Site de débarquement</u>	Lieu où les embarcations de pêche débarquent les produits. Il peut s'agir d'un site sans aucun aménagement (plage) ou d'un port. La notion de site de débarquement n'implique pas forcément l'existence d'un seul site d'habitation : les pêcheurs peuvent dans certains cas habiter à quelque distance du site de débarquement, parfois dans plusieurs sites d'habitation distincts (villages, quartiers, campements).
<u>Site d'habitation</u>	Lieu où vivent et logent de façon régulière des ménages de pêcheurs. Le site d'habitation se définit par la présence durable d'habitations. Un site d'habitation peut avoir un statut reconnu (par l'administration ou par la tradition) de ville, de village, ou n'être qu'un hameau ou un campement.
<u>Strate</u>	Voir annexe méthodologique

Guide de remplissage des questionnaires

Les questionnaires conçus pour le suivi de la pêche continentale sont au nombre de deux.

Le premier s'applique à tous les sites qui seront suivis, quelle que soit la stratégie retenue : suivi combiné d'enquête permanente et de passage saisonnier, ou passage saisonnier seulement. Il est composé de la fiche d'enquête « Information de l'activité sur le site durant le jour d'observation » et de la fiche « Observation des Débarquements », réunies sur un même document.

Le second questionnaire ne s'utilise que lors des « Passages Saisonniers ». Il s'applique également à tous les sites, puisqu'aucune stratégie de déploiement n'est restreinte au seul suivi permanent. Il sera utilisé conjointement avec la fiche précédente.

Une annexe méthodologique située à la fin du présent manuel rappelle la stratégie d'échantillonnage applicable suivant les pays et les sites.

1. Questionnaire Observation des Débarquements d'un jour (QOD)

QOD.1 – Partie 'Informations générales concernant l'activité sur le site de débarquement durant le jour d'observation'

1	<ul style="list-style-type: none">– Date d'enquête : ____/____/____– Saison : _____	Le format de la date est JJ/MM/AAAA Exemple : 30 avril 2014 s'écrit 30/04/2014 Indiquer la saison (facultatif, voir NB 1)
2	Numéro de fiche	N° d'ordre de la fiche
3	<ul style="list-style-type: none">– Site enquêté– Strate : _____	Inscrire le nom exact du site Indiquer la strate (facultatif, voir NB 1)
4	Nom de l'enquêteur	Inscrire le nom complet de l'enquêteur
5	Heure de début d'observation	Indiquez l'heure de démarrage de la période d'observation du jour (08h00 par exemple)
6	Heure de fin d'observation	Indiquez l'heure de fin de la période d'observation du jour (15h30 par exemple)
7	Nombre total de pirogues en état de pêcher observées sur le débarcadère	Il s'agit du nombre total de pirogues présentes au moins pendant une partie de la session d'observation du jour, c'est-à-dire celles qui sont arrivées, celles qui sont parties, et celles qui n'ont pas bougé mais sont en état de naviguer (il faut donc exclure les « épaves »)
8	<ul style="list-style-type: none">– Pirogues de types 1– Nombre	Identifier le type de pirogue le plus représenté sur le site ce jour, inscrire le type selon la nomenclature, puis leur nombre (inférieur ou égal au nombre de la question 7)

9	<ul style="list-style-type: none"> – Pirogues de types 2 – Nombre 	S'il existe un autre type de pirogue sur le site, indiquer le type selon la nomenclature, puis leur nombre (Ce nombre plus celui de la question 8 est inférieur ou égal au nombre de la question 7)												
10	Nombre total de pirogues vues en train de débarquer durant la session	Ce nombre est supérieur ou égal au nombre de pirogues dont le débarquement fera l'objet d'une observation (questionnaire suivant). Il est compris dans le nombre total de pirogues indiqué à la question 7.												
11	Y a-t-il des mareyeuses sur le site en train d'acheter du poisson	Oui / Non On ne considère que les mareyeuses actives durant la session, c'est à dire ayant effectivement procédé à au moins un achat de poisson lors d'un débarquement (il ne faut pas comptabiliser les acheteuses individuelles qui achètent pour la consommation du ménage)												
12	Si oui, combien	Si la réponse à la question 12 est Oui, indiquer le nombre de ces mareyeuses												
13	Prix des principales espèces achetées par les mareyeuses <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;">Espèce</th> <th style="width: 20%;">Prix (FCFA/kg)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Espèce	Prix (FCFA/kg)	1		2		3		4		5		Indiquer dans le tableau les noms des principales espèces de poissons achetées par des mareyeuses sur le site ce jour, et le prix correspondant, en FCFA par kg. Ces informations sont à obtenir soit auprès des mareyeuses, soit auprès des pêcheurs.
Espèce	Prix (FCFA/kg)													
1														
2														
3														
4														
5														
14	Reste-t-il des poissons invendus à la fin de la journée	La réponse doit être obtenue auprès des pêcheurs encore présents à la fin de la journée												

N.B. 1. Questions 1 et 3 : la saison correspondant à la date d'enquête dépend du schéma de suivi (il peut y avoir 2, 3 ou 4 saisons). Par conséquent, le remplissage de la saison est facultatif car il se fera de toute façon à la saisie, avec l'aide du sous-écran faisant apparaître la nomenclature des saisons définie pour le pays. Même chose pour la strate correspondant au site, qui renvoie à la stratification établie au niveau de pays : le remplissage de cette information reste donc facultatif dès lors que le nom du site enquêté est rigoureusement renseigné.

N.B. 2. Les réponses aux questions 7, 8, 9, 10 et 12 ne peuvent être correctement fournies qu'à la fin de la session d'observation, en raison des départs et des arrivées de pirogues durant la session, et de l'activité des mareyeuses jusqu'au dernier débarquement observé.
La réponse à la question 14 ne peut être obtenue qu'à la fin de la journée, même si la session d'observation se termine avant.

QOD.2 – Partie ‘Observation des Débarquements’

La fiche permet de consigner les observations jusqu’à 6 débarquements. Le remplissage de chaque tableau se fait de la même façon.

1	Type de pirogue	Inscrire le type de pirogue dont le débarquement est observé en respectant la nomenclature.												
2	Pois total débarqué	Indiquer le poids total estimé de poissons débarqués, en kg												
3	Engin principal utilisé	Entourer le code de l’engin principal ayant été utilisé pour pêcher le poisson débarqué, en s’appuyant sur la nomenclature située à la fin de la fiche.												
4	Si filet, dimension du maillage	Si l’engin principal est un filet maillant (dormant ou dérivant) entourer la lettre P, M ou G correspondant à la dimension des mailles de l’engin en s’appuyant sur la nomenclature												
5	Si hameçon, taille	Si l’engin principal est une ligne ou une palangre, entourer la lettre P, M ou G correspondant à la dimension des hameçons de l’engin en s’appuyant sur la nomenclature												
6	Si deuxième engin, CODE	Si le pêcheur a utilisé un deuxième engin pour capturer les poissons débarqués, inscrire le code correspondant à cet engin en s’appuyant sur la nomenclature												
7	La pirogue est-elle sortie hier ?	Demander au pêcheur s’il a effectué une sortie de pêche la veille du jour d’observation et répondre par Oui ou par Non												
8	Tableau des quantités et taille moyenne des individus par espèce <table border="1" data-bbox="264 1462 828 1619"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Quantité (kg)</th> <th>Taille (P / M / G)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Quantité (kg)	Taille (P / M / G)										Identifier les principales espèces présentes dans la capture débarquée, et indiquer : <ul style="list-style-type: none"> – les noms de ces espèces en respectant la nomenclature en annexe du présent manuel, par ordre d’abondance décroissant – pour chaque espèce indiquer le poids estimé correspondant en kg – pour chaque espèce inscrire la lettre P, M ou G pour indiquer la taille moyenne des individus de cette espèce, selon les classes de taille indiquées dans la nomenclature à la fin de la fiche.
Espèce	Quantité (kg)	Taille (P / M / G)												

2. Questionnaire déclaration des Activités d'une Saison (QAS)

Ce questionnaire sera appliqué dans tous les sites retenus dans la stratégie de déploiement du suivi de la pêche continentale, puisque même les sites faisant l'objet d'un suivi permanent seront enquêtés de façon saisonnière. Il comprend 9 modules.

QAS.1 – Informations générales sur l'enquête

1-1	<ul style="list-style-type: none"> – Date 1^{er} jour passage de l'enquête : ____/____/____ – Date dernier jour passage de l'enquête : ____/____/____ – Saison : _____ 	<p>Il est impératif de bien indiquer la date de début et la date de fin du passage de l'enquête.</p> <p>Le format de la date est JJ/MM/AAAA Exemple : 30 avril 2014 s'écrit 30/04/2014</p> <p>Indiquer la saison (facultatif, voir NB 1 supra)</p>
1-2	Numéro de fiche	N° d'ordre de la fiche
1-3	Nom du site	Inscrire le nom exact du site
1-4	Equipe d'enquête	Indiquer les noms des enquêteurs constituant l'équipe, en commençant par le responsable de l'équipe

QAS.2 – Activité des pêcheurs atypiques

Les pêcheurs concernés sont ceux qui rapportent sur le site la capture provenant d'une pêche sans pirogue. Ce questionnaire s'applique en premier lieu au responsable du site, afin d'estimer le nombre de pêcheurs concernés, puis en second lieu à un échantillon de ces pêcheurs (jusqu'à 5 durant chaque jour du passage de l'enquête).

2-1	Nombre de pêcheurs de ce type à travailler sur le site en cette saison	Cette question est posée au responsable du site ou au chef des pêcheurs. La réponse correspond au nombre de pêcheurs actifs durant la saison considérée, qui est fonction de la stratégie de déploiement du suivi.
2-2	Noms des répondants de l'échantillon	Inscrire successivement les noms des pêcheurs identifiés et sélectionnés, jusqu'à 5 pour chaque jour du passage de l'enquête sur le site.
2-3	1^{er} pêcheur	
	Type d'activité	<p>La question comporte deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le type d'engin utilisé, qui peut être n'importe lequel de ceux indiqués dans la nomenclature, à l'exception des filets dérivants (FDE) qui nécessitent l'emploi d'une pirogue. Entourer le code correspondant

		– Le cas échéant, des techniques spécifiques de pêche fixes, qui comprennent les barrages et les nasses, et les pêches dans des zones particulières telles que mares, trous d'eau, ou périmètres cultivés. Cocher la case correspondante au cas de figure.
	Nombre de sorties par semaine durant la saison	Indiquer le nombre de sorties de pêche du même type, en moyenne par semaine, durant la saison correspondante au passage de l'enquête
	Capture par sortie (limite basse, limite haute, moyenne)	Indiquer, pour ce type de pêche et pour la saison correspondante, le poids en kg des captures. Remplir chacune des trois case en indiquant le poids de la plus petite capture réalisée, celui de la plus importante, et la moyenne telle qu'estimée par le pêcheur (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute)
	Espèces capturées par rang d'importance décroissant et %	Inscrire les noms des principales espèces pêchées, avec cette technique et durant cette saison, par rang d'importance décroissant selon l'avis du pêcheur. Indiquer le pourcentage correspondant à chacune des espèces principales. Le nombre d'espèces est limité à 4 et le total des pourcentages n'est pas forcément égal à 100%.
	2^e pêcheur 3^e pêcheur ...	Pour les pêcheurs suivants dans l'échantillon, remplir les lignes du tableau de la même façon.

QAS.3 – Activité des pêcheurs exploitant des enclos / acadjas

Les pêcheurs concernés sont ceux qui exploitent des enclos ou des acadjas. Ce questionnaire s'applique en premier lieu au responsable du site, afin d'estimer le nombre de pêcheurs concernés en cette saison, puis en second lieu à un échantillon de ces pêcheurs (jusqu'à 5 durant chaque jour du passage de l'enquête).

3-1	Nombre de pêcheurs de ce type à travailler sur le site en cette saison	Cette question est posée au responsable du site ou au chef des pêcheurs. La réponse correspond au nombre de pêcheurs actifs durant la saison considérée, qui est fonction de la stratégie de déploiement du suivi.
3-2	Noms des répondants de l'échantillon	Inscrire successivement les noms des pêcheurs identifiés et sélectionnés, jusqu'à 5 pour chaque jour du passage de l'enquête sur le site.
3-3	1er pêcheur	
	Superficie des acadjas actuellement en phase d'exploitation	Indiquer la superficie, en m ² , estimée par le pêcheur interrogé, du ou des acadjas exploités

		en cette saison
	Mois et semaine du début des prélèvements	Indiquer le numéro du mois et de la semaine correspondant au début de l'exploitation de ces acadjas. Par exemple, début juillet correspondra au mois n°7 et à la semaine n°1
	Mois et semaine de fin des prélèvements	Indiquer le numéro du mois et de la semaine correspondant à la fin de l'exploitation de ces acadjas. Par exemple, mi-octobre correspondra au mois n°10 et à la semaine n°3
	Nombre de jour d'exploitation par semaine en ce moment	Inscrire le nombre de jours par semaine où le pêcheur effectue des prélèvements dans les acadjas considérés au cours de la période de l'enquête.
	Capture par sortie (limite basse, limite haute, moyenne)	Indiquer, pour ce type de pêche et pour la saison correspondante, le poids en kg des captures. Remplir chacune des trois case en indiquant le poids de la plus petite capture réalisée, celui de la plus importante, et la moyenne telle qu'estimée par le pêcheur (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute)
	Espèces capturées par rang d'importance décroissant et %	Inscrire les noms des principales espèces pêchées, avec cette technique et durant cette saison, par rang d'importance décroissant selon l'avis du pêcheur. Indiquer le pourcentage correspondant à chacune des espèces principales. Le nombre d'espèces est limité à 4 et le total des pourcentages n'est pas forcément égal à 100%.
	2° pêcheur 3° pêcheur ...	Pour les pêcheurs suivants dans l'échantillon, remplir les lignes du tableau de la même façon.

QAS.4 – Activité de transformation

Ce questionnaire s'applique au responsable du site.

4-1	Nombre de personnes actives dans la transformation sur le site en cette saison	Indiquer le nombre de tous les transformateurs qui s'installent sur le site durant la saison
4-2	Dont nombre de femmes	Indiquer le nombre de femmes transformatrices qui s'installent sur le site durant la saison (ce nombre est inférieur ou égal à celui de la question 4-1)
4-3	Dont nombre d'hommes	Indiquer le nombre d'hommes transformateurs qui s'installent sur le site durant la saison (ce nombre est inférieur ou égal à celui de la

		question 4-1)
4-4	Types de transformation pratiqués en ce moment	Inscrire le type de transformation le plus pratiqué sur le site durant la saison, en s'appuyant sur la nomenclature indiquée sur la fiche. S'il y a d'autres types de transformation, indiquer le second plus important, puis indiquer le pourcentage de produits transformés par le type 1 et par le type 2 (la somme de ces pourcentages est inférieure ou égale à 100 %.

QAS.5 – Flux commerciaux

Ce questionnaire s'applique au responsable du site.

Ces questions vont renseigner sur les différents types de flux commerciaux, en considérant qu'il peut exister 5 types de commercialisation :

- Le premier consiste à acheter sur place du poisson frais et à le revendre également sur le site. C'est ce qu'on appelle parfois micro-mareyage. Il n'y a pas de questionnaire pour cette catégorie d'acteur.
- Les 4 autres types de commercialisation se distinguent par le fait qu'ils concernent a) soit des acteurs extérieurs au site qui viennent sur le site pour s'approvisionner, b) soit des acteurs résidant sur le site qui vont vendre des produits ailleurs. Le second critère de catégorisation concerne la nature des produits, a) soit frais, b) soit transformés sur le site.

Pour chacune des catégories existantes sur le site, durant la saison considérée, parmi les quatre possibles, il convient d'identifier un échantillon de commerçants et lui administrer le questionnaire correspondant. Pour chaque catégorie, l'échantillon peut aller jusqu'à 4 personnes différentes.

QAS.6 – Groupe C1

Il s'agit de la catégorie des commerçants ne résidant pas sur le site et qui viennent s'approvisionner sur le site en poisson frais.

6-1	En cette saison combien de commerçant comme vous viennent ici, au total ?	Cette question est à poser à l'ensemble des répondants de l'échantillon représentant cette catégorie.
6-2	Combien dans le groupe ci-dessous	Mettre le nombre n de personnes commerçantes qui vont figurer dans les n lignes du tableau de réponses qui suit
6-3	Nom des répondants	Inscrire dans la première colonne le nom de chaque répondant
	Nombre de fois où vous venez ici chaque semaine en cette saison	Inscrire dans la deuxième colonne le nombre de voyage d'approvisionnement effectué chaque semaine pendant la saison considérée
	Quantité de produit emportée à chaque fois (limite basse, limite haute, moyenne)	Indiquer le poids en kg des produits (poisson frais) pris par le commerçant à chaque voyage.

		Remplir chacune des trois case en indiquant le poids le plus faible, le plus important, et la moyenne telle qu'estimée par le commerçant (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute). Les limites basses et hautes peuvent correspondre à une pénurie de poisson disponible ou au contraire à des quantités débarquées exceptionnelles.
	Prix d'achat au kg	Indiquer un prix moyen en FCFA par kg de poisson frais acheté
	Destination 1	Inscrire le nom du principal lieu de revente du poisson frais par ce commerçant
	Destination 2	Si le commerçant a l'habitude de vendre également sur un autre site (en fonction de l'abondance du produit ou de sa diversité), inscrire le nom de ce lieu
	Pourcentage de pertes avant revente	Inscrire la proportion de poisson frais que le commerçant estime perdre en moyenne avant sa revente
	Prix au kg sur le lieu de vente	Indiquer si possible le prix de revente du poisson frais à sa destination principale

QAS.7 – Groupe C2

Il s'agit de la catégorie des commerçants ne résidant pas sur le site et qui viennent s'approvisionner sur le site en poisson transformés sur place, à la saison considérée.

7-1	En cette saison combien de commerçant comme vous viennent ici, au total ?	Cette question est à poser à l'ensemble des répondants de l'échantillon représentant cette catégorie.
7-2	Combien dans le groupe ci-dessous	Mettre le nombre n de personnes commerçantes qui vont figurer dans les n lignes du tableau de réponses qui suit
7-3	Nom des répondants	Inscrire dans la première colonne le nom de chaque répondant
	Nombre de fois où vous venez ici chaque semaine en cette saison	Inscrire dans la deuxième colonne le nombre de voyage d'approvisionnement effectué chaque semaine pendant la saison considérée
	Quantité de produit emportée à chaque fois (limite basse, limite haute, moyenne)	Indiquer le poids en kg des produits (poisson transformé) pris par le commerçant à chaque voyage. Remplir chacune des trois case en indiquant le poids le plus faible, le plus important, et la moyenne telle qu'estimée par le commerçant (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute). Les limites

		basses et hautes peuvent correspondre à une pénurie de poisson transformé ou au contraire à des quantités disponibles exceptionnelles.
	Prix d'achat au kg	Indiquer un prix moyen en FCFA par kg de poisson transformé acheté
	Destination 1	Inscrire le nom du principal lieu de revente du poisson transformé par ce commerçant
	Destination 2	Si le commerçant a l'habitude de vendre également sur un autre site (en fonction de l'abondance du produit ou de sa diversité), inscrire le nom de ce lieu
	Pourcentage de pertes avant revente	Inscrire la proportion de poisson transformé que le commerçant estime perdre en moyenne avant sa revente
	Prix au kg sur le lieu de vente	Indiquer si possible le prix de revente du produit transformé à sa destination principale

QAS.8 – Groupe C3

Il s'agit de la catégorie des personnes résidant sur le site et qui vont vendre ailleurs du poisson frais débarqué sur le site. Il convient de réunir sous forme d'une petite réunion ('focus groupe') un échantillon de cette catégorie d'acteurs. Les questions du tableau C3 sont à poser simultanément à tous les participants du 'focus groupe' dont on inscrira les noms (jusqu'à 3 personnes). Cependant, les informations demandées dans ce tableau C3 portent sur l'ensemble des personnes du site qui font la même activité que les personnes interrogées dans le 'focus groupe', avec un effectif total qui peut par conséquent être bien supérieur à celui du 'focus groupe' interrogé. L'effectif total de personnes faisant ce type d'activité figure d'ailleurs comme première question du tableau C3, à la question 8-1.

8-1	En cette saison, combien de personnes du village partent vendre ailleurs du poisson frais débarqué ici ?	Indiquer le nombre total de personnes de cette catégorie
8-2		Pour chaque sous-catégorie (pêcheurs, femmes de pêcheurs ou autres personnes), remplir le tableau comme suit :
	Nombre	Indiquer le nombre de pêcheurs, de femmes de pêcheurs et de commerçants effectuant des ventes de poisson frais à l'extérieur du site
	Fréquence des départs par semaine	Indiquer le nombre de voyage effectué en moyenne par semaine pour les pêcheurs, femmes de pêcheurs et commerçants pour aller vendre du poisson frais ailleurs
	Quelle quantité prenez-vous à chaque fois (limites basses et haute, moyenne)	Indiquer le poids en kg de (poisson frais) pris en moyenne par les pêcheurs(ou femmes de pêcheurs, ou commerçants) à chaque voyage. Remplir chacune des trois case en indiquant le poids le plus faible, le plus important, et la

		moyenne telle qu'estimée par le répondant (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute). Les limites basses et hautes peuvent correspondre à un grand nombre de mareyeurs extérieurs présents sur le site ou au contraire à une absence de mareyeurs extérieurs ou à leur incapacité à prendre tout le poisson frais débarqué.
	Prix d'achat au kg	Indiquer le cas échéant le prix d'achat sur le site du poisson frais destiné à être vendu ailleurs. Cette question peut ne pas s'appliquer dans le cas de vente de sa capture par le pêcheur lui-même ou par sa femme.
	Destination	Inscrire le nom du lieu de vente principal du poisson frais
	Pourcentage de perte avant revente	Inscrire la proportion de poisson frais que le répondant estime perdre en moyenne avant sa revente
	Prix au kg sur le lieu de vente	Indiquer si possible le prix de revente du poisson frais à sa destination principale

QAS.9 – Groupe C4

Il s'agit de la catégorie des commerçants résidant sur le site et qui vont vendre ailleurs du poisson transformé sur le site. Il convient de réunir sous forme d'une petite réunion ('focus groupe') un échantillon de cette catégorie de commerçants. Les questions du tableau C4 sont à poser simultanément à tous les participants du 'focus groupe' dont on inscrira les noms (jusqu'à 3 personnes). Cependant, les informations demandées dans ce tableau C4 portent sur l'ensemble des personnes du site qui font la même activité que les personnes interrogées dans le 'focus groupe', avec un effectif total qui peut par conséquent être bien supérieur à celui du 'focus groupe' interrogé. L'effectif total de personnes faisant ce type d'activité figure d'ailleurs comme première question du tableau C4, à la question 9-1.

9-1	En cette saison, combien de personnes du village partent vendre ailleurs du poisson transformé ici ?	Indiquer le nombre total de personnes de cette catégorie
9-2		Pour chaque sous-catégorie (femmes de pêcheurs ou autres personnes), remplir le tableau comme suit :
	Nombre	Indiquer le nombre de femmes de pêcheurs et de commerçants effectuant des ventes de poisson transformé à l'extérieur du site
	Fréquence des départs par semaine	Indiquer le nombre de voyage effectué en moyenne par semaine pour les femmes de pêcheurs et commerçants pour aller vendre ailleurs du poisson transformé ici
	Quelle quantité prenez-vous à chaque fois	Indiquer le poids en kg de (poisson transformé)

	(limites basses et haute, moyenne)	pris en moyenne par les femmes de pêcheurs ou les commerçants à chaque voyage. Remplir chacune des trois case en indiquant le poids le plus faible, le plus important, et la moyenne telle qu'estimée par le répondant (il ne s'agit pas forcément de la moyenne des limites basse et haute). Les limites basses et hautes peuvent correspondre à un grand nombre d'acheteurs extérieurs présents sur le site ou au contraire à une absence d'acheteurs extérieurs ou à leur incapacité à prendre tout le poisson transformé sur le site.
	Prix d'achat au kg	Indiquer le cas échéant le prix d'achat sur le site du poisson transformé destiné à être vendu ailleurs. Cette question peut ne pas s'appliquer dans le cas de vente de produits transformé par la femme du pêcheur elle-même.
	Destination	Inscrire le nom du lieu de vente principal du poisson transformé
	Pourcentage de perte avant revente	Inscrire la proportion (en %) de poisson transformé que le répondant estime perdre en moyenne avant sa revente
	Prix au kg sur le lieu de vente	Indiquer si possible le prix de revente du poisson transformé à sa destination principale

Annexe méthodologique

Stratégie d'échantillonnage pour le suivi de la pêche continentale

Principe général du système de suivi

Il s'agit de mettre en place un système routinier, simple et relativement léger, qui recueillera des informations sur un échantillon restreint de sites d'habitat de pêcheurs, en les visitant de façon récurrentes. Cet échantillon de sites sera constitué selon certains critères de représentativité et il sera constant (panel). Les données de captures, d'efforts et d'autres variables (prix, valorisation des produits) recueillies sur cet échantillon-panel de sites seront ensuite affectées de coefficient d'élévation (ou d'extrapolation) appuyés sur les données de l'enquête cadre et cela conduira à des estimations au niveau des régions et des Etats. En ce sens, le système de suivi est complémentaire de l'enquête cadre et il ne peut pas exister indépendamment des données fournies par l'enquête cadre.

Le site de suivi comme unité statistique principale

L'unité statistique principale du système de suivi est le « site de suivi ». Un site de suivi sera constitué en général par un site d'habitat sélectionné dans la liste des sites renseignés par l'enquête cadre. Exceptionnellement, un site de suivi peut être constitué par un regroupement de deux ou trois sites d'habitat proches (sélectionnés parmi ceux visités par l'enquête cadre) qui seront alors rassemblés pour former un « super site de suivi ». Cette option de regroupement est autorisée pour permettre une rationalisation du travail dans les cas où les sites sont très petits et ne fournissent pas matière suffisante au travail d'une équipe d'enquêteurs. Dans ce cas, le « super-site de suivi » prend comme nom les noms accolés des deux ou trois sites qui le constituent.

Les macro-strates géographiques

Pour assurer la représentativité des sites à l'intérieur de chaque pays, une organisation en macro-strates géographiques sera adoptée. Il y aura donc un échantillon de sites pour chaque macro-strate.

Pour construire les macro-strates, on procédera par agrégation d'une à plusieurs régions géographiques simples du pays. Les régions géographiques simples sont celles qui ont été définies et utilisées au cours de l'enquête cadre. L'agrégation pour former les macro-strates peut se faire en se fondant sur des critères de similarités bioclimatiques ou socio-économiques. Une région géographique simple ne peut être affectée qu'à une et une seule macro-strate (elle ne peut pas être coupée en deux).

Les deux 'stratégies' ou 'modes' de suivi conduisant à la définition de sous-strates méthodologiques

Pour permettre une meilleure efficacité et une plus grande légèreté du suivi, il est admis que les sites composant l'échantillon de sites de suivi définis à l'intérieur d'une macro-strate puissent être traités selon deux modes de suivis différents : un mode de suivi par présence permanente « P » et un mode de suivi par passage saisonnier « S ». Dans les deux cas, les stratégies utilisent les deux modules d'enquête, donc les deux types de fiche-questionnaire. Mais la façon de les déployer diffère selon qu'un site est suivi en mode « P » ou en mode « S » (voir § 'Précisions sur la mise en œuvre des deux modes de suivi' ci-après). Pour prendre en compte ces différences dans l'organisation de l'enquête puis dans les traitements, on définit à l'intérieur de chaque macro-strate deux **sous-strates méthodologiques** qui correspondent aux deux possibilités de modes de suivi. Chacun des sites du panel de la macro-strate doit être traité par un mode de

suivi et un seul, et il se voit ainsi affecté à la sous-strate méthodologique qui lui correspond. Un site de suivi appartient donc d'abord à une macro-strate géographique, puis à une sous-strate méthodologique. Il pourra arriver que tous les sites suivis dans une macro-strate soient enquêtés selon le même mode (par exemple en mode par passage saisonnier). Dans ce cas, il n'y aura évidemment qu'une seule sous-strate méthodologique au sein de cette macro-strate.

Précisions sur la mise en œuvre des deux modes de suivi

Il est suggéré que les enquêtes soient déployées par des équipes constituées de deux agents (cas du mode P) ou de deux à trois agents (cas du mode S).

Les sites suivis selon le mode permanent « P » bénéficient de la présence permanente d'une équipe de deux enquêteurs. Ceux-ci déploient les deux modules d'enquête, mais à des fréquences différentes :

- chaque jour (sauf jour de congé) ils se rendent aux points de débarquement les plus fréquentés associés au site d'habitat pour y passer le module d'enquête utilisant la fiche « Observation des débarquements d'un jour ».
- une fois par saison, ils visitent les acteurs ou groupes d'acteurs du site pour passer la fiche « Déclaration des activités d'une saison », en y consacrant le temps nécessaire, soit en général plusieurs rendez-vous, donc plusieurs moments au cours de plusieurs journées successives.

Les sites suivis selon le mode saisonnier « S » ne sont visités qu'une seule fois par saison par une équipe (binôme ou trinôme) d'enquêteurs. Le passage d'une équipe d'enquêteurs représentera généralement un temps de présence sur le site de 4 à 6 jours. Durant ce passage, les deux modules d'enquête seront déployés :

- l'équipe d'enquêteurs se rend chaque jour de la phase de passage (sauf jour de congé) au point de débarquement le plus fréquenté associé au site d'habitat pour y passer le module d'enquête utilisant la fiche « Observation des débarquements d'un jour ».
- durant les journées de la phase de passage, l'équipe se rend successivement auprès des différents acteurs du site, en journée ou en début de soirée, pour passer la fiche « Déclaration des activités d'une saison », en y consacrant le temps nécessaire, soit en général plusieurs moments au cours de plusieurs journées successives.

Notion de saison

S'agissant d'un suivi mettant en œuvre des enquêtes récurrentes dans le temps et des procédures de traitement (production d'indicateurs) qui seront également récurrentes au cours du temps, il est nécessaire de définir les tranches de temps sur lesquelles reposeront la logique de collecte, d'une part, et la logique de traitement, d'autre part.

Ces tranches de temps sont appelées « saisons ». Dans chaque pays, un paramétrage sera fait pour définir 2 à 4 saisons, chaque saison regroupant un certain nombre de mois complets. La définition de ces regroupements de mois doit se faire en tenant compte des variations saisonnières connues (ex. : saison de basse activité, saison de haute-activité). Une définition judicieuse des saisons est de nature à améliorer la qualité des estimations.

Le nombre de saisons commande la fréquence de passage de la « fiche de déclaration des activités d'une saison » (pour le mode de suivi P) et la fréquence des passages saisonniers des équipes (qui remplissent aussi bien la « fiche de déclaration des activités d'une saison » et les séries de « fiches d'observation des débarquements d'un jour »). Plus il y a de saison définies, plus la fréquence est élevée et plus il y aura de passage d'enquêtes à faire.

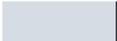
Pour tenir compte des variations saisonnières, les estimations d'effort et de capture seront produites dans un premier temps à un niveau saisonnier.

EXEMPLE DE CALENDRIER

Dans l'exemple ci-dessous, qui correspond à l'année 2015, les dimanches sont indiqués mais pas les jours fériés fixes et mobiles ni ceux propres à chaque pays. On fait l'hypothèse qu'on a défini 4 saisons, de janvier à mars, d'avril à juin, de juillet à octobre, et de novembre à décembre.

Le premier calendrier correspond au suivi d'un site avec équipe permanente. On suppose que la taille du site justifie 2 jours d'enquête pour le suivi des débarquements chaque semaine, par exemple les mardis et mercredis. Les suivis d'activité saisonnière, indiqués par un S rouge, n'interviennent qu'une fois par saison, durant une période 6 jours.

Dans le second calendrier, on figure le cas d'un site faisant l'objet d'un suivi par passage saisonnier uniquement. Durant les 4 semaines de passage des enquêteurs, les observations des débarquements doivent être réalisées tous les jours.

	SSF Saison sèche froide
	SSC Saison sèche chaude
	PLU Hivernage / saison des pluies
	INT Saison intermédiaire (post-hivernage)
	Dimanche
S	QAS Questionnaire déclaration des Activités d'une Saison
+	QOD Questionnaire Observation des Débarquements d'un jour

Site suivi avec équipe permanente

2015	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1				+			+		+			+
2						+			+			+
3		+	+								+	
4		+	+					+			+	
5					+			+				
6	+				+					+		
7	+			+			+			+		S
8				+			+		+	+		S +
9		S				+			+			S +
10		S +	+			+					+	S
11		S +	+					+			+	S
12		S			+			+				S
13	+	S			+					+		
14	+	S		+			+			+		
15				+			+		+			+
16						+			+			+
17		+	+			+					+	
18		+	+		S			+			+	
19					S +			+		+		
20	+				S +							
21	+			+	S		+		+	+		
22				+	S		+		+			+
23					S	+			+			+
24		+	+			+		S			+	
25		+	+					S +			+	
26					+			S +		+		
27	+				+			S		+		
28	+			+			+	S		+		
29				+			+	S	+			+
30						+			+			+
31			+									

Site suivi de façon saisonnière

2015	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												S +
8												S +
9		S +										S +
10		S +										S +
11		S +										S +
12		S +										S +
13		S +										
14		S +										
15												
16												
17												
18					S +							
19					S +							
20					S +							
21					S +							
22					S +							
23					S +							
24								S +				
25								S +				
26								S +				
27								S +				
28								S +				
29								S +				
30												
31												

Nomenclatures

Nomenclature des embarcations

COD	Libellé UEMOA
MON	Monoxyle
MOA	Monoxyle améliorée
MEM	A membrures
PLA	Planches sans membrures
FIB	fibre de verre

Nomenclature des engins de pêche

COD	Libellé UEMOA
FDO	Filet Dormant
FDE	Filet Dérivant
PAL	Palangre
SEN	Senne de Plage
LIG	Ligne
EPE	Epervier
FCO	Filet Conique (Filet soulevé)
NAS	Nasse
AUT	Autres

Nomenclature des tailles

COD	Libellé UEMOA	MAILLE DES FILETS	HAMEÇONS	POISSONS	CREVETTES
P	Petit	jusqu'à 2 doigts / jusqu'à 40mm	n°11 et plus	moins de 15 cm	moins de 5 cm
M	Moyen	2 à 4 doigts / de 40 à 70 mm	N° 8 à n°10	de 15 à 25 cm	de 5 à 10 cm
G	Grand	plus de 4 doigts / plus de 70 mm	jusqu'à n°7	plus de 25 cm	plus de 10 cm

Nomenclature des types de transformation

COD	Libellé UEMOA
	Fumage
	Séchage
	Salage-séchage
	Fermentation-séchage
	Brûlage
	Braisage
	Friture
	Extraction huile
	Farine

Nomenclature des groupes d'espèces

Nom scientifique (famille)	Nom scientifique (genre, espèce)	Noms courants	Bénin	Burkina Faso (Dioula)	Burkina Faso (Moré)	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger (Haoussa)	Niger (Zarma)	Sénégal	Togo
Alestidae	<i>Alestes sp</i> <i>Brycinus sp</i>	Sardine d'eau douce	Agontcha, Abouè	Zara	Minbré, Tantanré			Tineni, fondo	Semani	Kalankassi	Guitial, Sahalingo, Débbéré, Kula wulingu, sanko	Mintèvi
	<i>Hydrocynus sp</i>	Poisson chien		wuludjige	Bansoaka (Basoika)		Tainhade aguadoce	wuludjige			sendou, babarou	
Citharinidae	<i>Distichodus sp</i>	Perche	Zavoun, Dokoun-dokoun, Avounzarou	Gallia				Gallia	Kihaki	Daria		
	<i>Citharinus sp.</i>	Poisson lunefeuille		Talla				Talla	Kambu	Daria	Mbéte,koobo	
Hepsetidae	<i>Hepsetus odoe</i>						Rebenta conta de água doce					
Cyprinidae	<i>Labeo sp.</i>	Labeo	Mato, Adahoué	Meri, Bamafin	Bindnepouré			Bama, Tondo	Farintsutu	Doukoirey	Diandéré, Dolla, Satt Bu Wékh	
	<i>Barbus sp.</i>											
Osteoglossidae	<i>Heterotis niloticus</i>	Heterotis	Houa	Fana	Rakako	cameroun		Fandan		koala	Fanta, Bala, Mboor, Ndiagaal	Epan
Gymnarchidae	<i>Gymnarchus sp.</i>	Poisson cheval	Houin, Danhoué, Avounhoué	sojigè	Memenogo	serpent		Kolon	Yaoni	Goney	Galah	
Mormyridae	<i>Mormyrus, Hyperopisus, Hippopotamyrus, Brienomyrus, Pollimyrus,</i>	Mormyres	Ato, Yaya		CasnooréYalg ament		Safia	Nana	Gondaga	wassi	Parou, Nalô, Ndéléw, Goungué	Ato
Notopteridae	<i>Papyrocranus</i>											
Protopteridae	<i>Protopterus sp.</i>	Protoptère d'Afrique	Anon-anon, Sili	Wondo	Roolgo (relego)			Mawoden Wondo	Bowdamrii	Siibi		Ano ano
Channidae	<i>Parachana sp.</i>		Hotoun, Ountikpo						Tufi	Korombou		
Anabantidae	<i>Ctenopoma</i>											
Polypteridae	<i>Polypterus sp.</i>	Polyptère	Danxalo, Olin	Wondo	Roolgo (relego)		Peixe Manuel		Gondo	N'gondo	Gadiale, Karamando	Adeguin

Schilbeidae	<i>Schilbe sp.</i>	SchilbeidaeD octeurs	Dahoui, Kpada	Gari	Tidga			Mènèn, Gari	Ballo	Nanaki	Nguello, Boyégo	Atassa
Bagridae	<i>Bagrus sp.</i>	Bagrus	ovoun	Samugwé	kwilsinngu (kuildéogo)			Samou	doza	guiguiri	walous, safdou	Akpa
	<i>Chrysichthys</i>	Machoiron	Djan, Fin				Esquilão	N'kere	Waarusche	moodaria	Ondu, Sééssé, Walignaba	Blolo
	<i>Auchenoglanis</i>			Konkon	Kuilreogo			Korokoto			Ngurlo, Malé Kong Kong	
	<i>Clarotes</i>											
Clariidae	<i>Heterobranchus, Clarias</i>	Silures	Asson, Aboli, tounvi, Voun, Dèhoué, DossonAdéhoué,	Manogo	SaaléSienga	Manogo	Peixesapatao	Kandan, Manogo	Ramboshi	dessi	Mbaléou, KonoKono, KadangYass, Ndawa,	AdewuiNouz olouEdjanlè
Malapteruridae	<i>Malapterurus</i>	Silure électrique										
Mochokidae	<i>Synodontis, Hemisynodontis</i>	Synodontis	Sossogloso, Aglo	Konkon- wulen	KwilkinkaKoa koare		Kocre	Konkon	Jankaraya	Guiguiri	Hot ndanou, Kong Kong, Gangue bu wekh	Akokoni
Ariidae	<i>Arius sp.</i>	Machoiron	Kokotè			Manogo silure	Bagre					
Clupeidae	<i>Pellonula</i>					mimi lago						
	<i>Ethmalosa</i>	Ethmalose	Ahouè			bonga					kooba	Folévi
Centropomidae	<i>Lates niloticus</i>	Capitaine de fleuve	Zokin	Saalen	Zangre		Capitao	Sâlén, salé	Guinwaroua	Kéraou		KokotèAkpon djou
Cichlidae	<i>Oreochromis, Sarotherodon Tilapia Hemichromis</i>	CarpesTilapia	Wè, Akpavi, Dansimadou, Adjon, Azéguin,	Teben	Pinré		Bentana	Teben, Sontébène	gargaza	fotoforo	Sidéré, Fro, Djègne, Wassubéyaay, WassuNgurku m	Akpa
Scianenidae	<i>Pseudotolithus</i>											
Elopidae	<i>Elops lacerta</i>	Elops, Guinée	Agban, Egban, Agbanvi, Nogban									
Mugilidae	<i>Liza sp</i>	Mulet	wétin, Adakpla								guiss	
Gobiidae	<i>Porogobius</i>		Gbodoè, Agbodoè									
Cynoglossidae	<i>Cynoglossus</i>	Sole langue										
Scianenidae	<i>Pseudotolithus</i>											
	<i>Callinectes</i>	Crabes	Asson, Agassa, Tominglan								Thionkom	
	<i>Penaeus</i>	Crevettes	Dégon, Bolou		Kulsouré						sipakh	Bolou

